REPUBLIQUE FRANÇAISE. — DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

3e CIRCONSCRIPTION (ISSOIRE)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 30 Novembre 1958



Roger FOURNIER

Ancien Sénateur au Conseil de la République
Conseiller Général d'Issoire
Maire de Coudes

Aux Electeurs et Electrices de la Circonscription d'Issoire.

Mes chers Concitoyens,

Nous exprimons notre gratitude aux 10.574 électeurs et électrices qui, en vous apportant leurs suffrages au premier tour de scrutin, ont manifesté leur désir de ne pas accorder aveuglément leur confiance soit à des hommes totalement inconnus dans notre circonscription, soit à d'autres n'ayant à leur actif aucune preuve de leurs capacités de réalisateurs, sinon de belles paroles ou des critiques faciles sur ce qui ne va pas, tout en se gardant bien de situer les responsabilités qui nous ont conduits à l'impasse politique qui a nécessité la réforme des institutions en évitant de justesse la guerre civile.

Vous avez pu remarquer l'objectivité de ma première profession de foi, me bornant à indiquer les points essentiels d'un programme susceptible d'être mis en œuvre par une majorité d'action républicaine dans la prochaine législature.

Mais à la veille de ce deuxième tour, l'heure de vérité a sonné et il est indispensable de faire les mises au point nécessaires avec preuves à l'appui afin d'éclairer l'opinion d'un certain nombre d'électeurs qui semblent avoir été sensibles à des promesses pourtant déjà faites par certains et jamais tenues.

SALARIES, vous qui savez que **pas une loi sociale n'est sortie de la Droite,** mais uniquement des gouvernements de Gauche à direction socialiste de 1936 et de 1956, ce n'est pas avec un élu conservateur que vous obtiendrez l'amélioration de vos conditions de vie et de travail par l'intéressement des ouvriers à la productivité des entreprises, l'assurance chômage et la retraite à 60 ans.

PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS, vous savez bien que ce n'est pas le Parti des Indépendants de M. PINAY, qui a toujours défendu les privilèges du grand patronat, qui vous donnera la réforme fiscale simple et équitable que vous souhaitez, mais qui mettrait fin à la fraude gigantesque des grosses firmes.

AGRICULTEURS, tout le monde reconnaît qu'il faut faire quelque chose pour empêcher la disparition des exploitations familiales, mais on oublie de dire QUI a proposé les mesures nécessaires et QUI les a empêchées. VOICI LES PREUVES :

1. — La Caisse Vieillesse Agricole aurait été créée le 13 décembre 1950, soit deux ans plus tôt, si la proposition socialiste avait été adoptée (Journal Officiel. Scrutin N° 3080).

2. — Les élus socialistes ont été les premiers à demander, en vain, la parité des prestations familiales entre les exploitants agricoles, artisans ruraux et les salariés le 10 mai 1951 (Journal Officiel. Scrutin N° 4051).

3. — Seul le Parti Socialiste a déposé une proposition de loi portant organisation des marchés et d'une Caisse des calamités agricoles (Proposition N° 85 du 11-7-1951).

4. — Seul il a déposé une proposition de loi tendant à instituer un Office national des engrais (N° 1563 du 15 novembre 1951) et d'un Office interprofessionnel du machinisme agricole (N° 1564 du 15-11-1951).

5. — La loi-cadre de l'Agriculture qu'avait présentée le gouvernement Guy Mollet prévoit une orientation de la production ; une politique de prix garantis ; une réforme complète du circuit de distribution des produits.

6. — Le même projet de loi-cadre expose qu'on ne peut plus élaborer un Plan de rénovation agricole si, à la base, **on ne protège pas le Paysan contre la maladie et les misères sociales.**

Tout ce qui est rappelé ci-dessus est **authentique, indéniable,** mais parfois inconnu ou oublié. Quel autre parti politique que le nôtre peut faire état d'une action aussi vaste en faveur des Paysans ? AUCUN et surtout pas les Indépendants soi-disant Paysans **qui ont torpillé tous ces projets. VOILA LA VERITE !**

ALGERIE. Pourquoi cette guerre et sa prolongation ?

Parce que LA DROITE a successivement refusé aux Socialistes :

— l'application du projet BLUM-VIOLLETTE (socialiste et radical) avant la guerre de 1939 ;

— le statut spécial de 1947, qui aurait évité la rébellion ;

— la Loi-cadre de l'Algérie, dont l'application en 1957 aurait peut-être permis d'arrêter la guerre.

Dans tous les domaines comme on le voit par des faits irréfutables, et non par des paroles en l'air, la responsabilité de la Droite est écrasante dans tous les domaines et c'est son candidat qui a la prétention « de refaire un Etat fort et bien géré et d'accomplir la Renaissance Française ». C'est vraiment avoir de l'audace!

ELECTEURS, ELECTRICES DE LA CIRCONSCRIPTION D'ISSOIRE,

De tous les points de l'Arrondissement, on nous informe que le candidat de Droite a fait le plein de ses voix au premier tour et que les quinze mille abstentions du 23 novembre sont, comme à l'habitude, celles de braves gens de villages éloignés ou de bons républicains qui se sont réservés pour le deuxième tour.

Ayant été placé largement en tête de tous les républicains de gauche dimanche dernier, je deviens, de ce fait, le candidat de la discipline républicaine seule capable de battre la réaction.

Les électeurs qui avaient porté leurs voix sur des candidats n'ayant plus aucune chance ne voudront pas que leur vote soit perdu au second tour, ils transformeront, nous en sommes sûrs, l'avance de 3.500 voix du candidat de Droite en une majorité massive pour celui qui désire que la Cinquième République soit une République de Progrès social pour nos Vieux déshérités, pour notre Jeunesse et tous les Travailleurs des villes et des champs.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'ISSOIRE !

VIVE LA REPUBLIQUE NOUVELLE, dans la Justice sociale et dans la Paix !

Vu, les Candidats ;

Remplaçant éventuel

Joseph PLANEIX

Conseiller général de Vic-le-Comte

Roger FOURNIER

Conseiller général d'Issoire

Candidat de Discipline et d'Union des Républicains

Société Nouvelle des Imprimeries Mont-Louis et de la Presse reunies, 57, r. Blatin, Clermont-Fd